



## Conseil économique et social

Distr. générale  
15 avril 2009  
Français  
Original : anglais

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**  
**Reprise de la session de 2009**  
18-27 mai 2009

**Rapports quadriennaux pour la période 2004-2007,  
présentés par les ONG ayant un statut consultatif  
auprès de l'ECOSOC, par l'intermédiaire  
du Secrétaire général conformément à la résolution  
1996/31 du Conseil\***

**Note du Secrétaire général**

### Table des matières

	<i>Page</i>
1. Front Line : Fondation internationale pour la protection des défenseurs des droits humains . .	2
2. Kindernothilfe. . . . .	5
3. Soroptimist International . . . . .	8
4. Fédération mondiale des anciens combattants . . . . .	11
5. Fonds mondial pour la nature . . . . .	15

\* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales sont publiés sans mise en page officielle.



## **1. Front Line : Fondation internationale pour la protection des défenseurs des droits humains (Statut consultatif spécial, 2004)**

### **Partie I – Introduction**

Front Line a été fondée en 2001 à Dublin (Irlande) pour protéger spécifiquement les défenseurs des droits humains courant un danger immédiat, les personnes agissant de manière non violente en faveur d'un ou de l'ensemble des droits consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Front Line s'efforce d'apporter une assistance rapide et pratique – dont une ligne téléphonique d'urgence 24h/24 – et de promouvoir la visibilité et la reconnaissance des défenseurs des droits humains en tant que groupe vulnérable. L'organisation favorise par ailleurs la sensibilisation à la Déclaration universelle des droits de l'homme et œuvre pour s'assurer que les principes et normes énoncés dans la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus (la « Déclaration sur les défenseurs des droits humains ») sont connus, respectés et mis en pratique dans le monde. Afin de concrétiser ces objectifs, Front Line mène à bien plusieurs activités. Elle gère un petit programme de subventions visant à satisfaire aux besoins des défenseurs en matière de sécurité. Ces subventions sont spécifiquement destinées à renforcer la protection des défenseurs courant un danger immédiat. Elles permettent de financer un déménagement temporaire et/ou d'apporter un soutien de base lorsque la vie du défenseur des droits humains est directement menacée. Front Line fait pression auprès de représentants régionaux de défenseurs de droits humains et de gouvernements nationaux afin de les inciter à engager davantage d'initiatives pour le compte des défenseurs des droits humains. L'organisation réalise des études et publie des rapports sur la situation des desdits défenseurs dans des pays spécifiques. Elle développe par ailleurs des supports et des trousseaux didactiques pour le compte des défenseurs et cherche en outre à faciliter la mise en réseau et l'échange entre les différentes parties du monde.

### **Domaines d'activités élargis**

Depuis 2004, le nombre de défenseurs travaillant pour le compte de Front Line a augmenté de 50 % pour atteindre un total de 1 400. L'allocation de subventions pour la protection des défenseurs des droits humains a également augmenté en 2007 pour atteindre 270.000€ au même titre que le nombre de missions de recherche réalisées par Front Line. Au cours des trois dernières années, cette dernière a également dépêché des missions en Afghanistan (à deux reprises), en Ouganda (deux fois), en Tunisie, au Rwanda, au Burundi, dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), au Kenya, aux Philippines, en Colombie, au Maroc et dans le Sahara occidental, au Népal (en 2006 au cours de la situation d'urgence), au Bahreïn, en Chine, en Inde, au Guatemala. En 2007, conformément à l'engagement pris en 2003, Front Line a fait du lancement d'un programme de formation systématique pour les défenseurs des droits de l'homme sur la sécurité et la protection une priorité. Elle poursuit par ailleurs ses travaux dans le domaine de la sécurité informatique.

L'organisation continue à proposer un stage régulier au sein du Bureau du Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits humains du Haut-commissariat aux

droits de l'homme à Genève. Dans le cadre de l'ensemble de nos activités, nous diffusons et veillons en outre à la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme.

Le rôle de défenseur des droits de Front Line a été renforcé par l'ouverture d'un bureau de Front Line à Bruxelles. Front Line a mis sur pied un stage afin d'aider le Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'homme à l'occasion de Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples à Banjul (Gambie).

## **Partie II – Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU**

### **i. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies**

Front Line a pris part à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et au nouveau Conseil des droits de l'homme depuis 2004; elle y a contribué en fournissant des informations sur la situation des défenseurs des droits humains dans le monde et en plaidant pour un renforcement des mesures de protection. De manière générale, l'organisation a assisté à la présentation du rapport du rapporteur spécial et ancien Représentant spécial pour les défenseurs des droits de l'homme au Conseil : i) quatrième session du Conseil des droits de l'homme : Genève, Suisse (12-30 mars 2007) Front Line a publié une déclaration écrite intitulée « La défense des droits humains en Iran et Ouzbékistan – Trop dangereux pour les droits de l'homme »; ii) première session du Conseil des droits de l'homme (Genève, Suisse, 19-30 juin 2006). Elle a participé en qualité d'observateur afin d'en savoir davantage sur la manière d'opérer du nouveau Conseil des droits de l'homme en pratique et a assisté au rapport des représentants spéciaux; iii) soixante-et-unième session de la Commission des droits de l'homme à Genève (Suisse, 14 mars – 22 avril 2005). A participé en qualité d'observateur et fait pression auprès de divers gouvernements tels que celui du Soudan et de la Norvège pour la protection des défenseurs des droits humains. A assisté à la présentation du rapport du Représentant spécial à la Commission; iv) soixantième session de la Commission des droits de l'homme à Genève (Suisse, 15 mars-23 avril 2004). A participé en qualité d'observateur et fait pression auprès de divers gouvernements pour la protection des défenseurs des droits humains (tels que les délégués européens et de la République islamique d'Iran) A assisté à la présentation du rapport du Représentant spécial à la Commission.

### **ii. Coopération avec des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et au Siège**

Front Line est restée en contact permanent avec le bureau du Représentant spécial des Nations Unies pour la question des défenseurs des droits de l'homme et s'est efforcée de fournir des informations et d'aider le Rapport spécial à rencontrer et échanger avec des défenseurs des droits humains de diverses régions du monde. Louise Arbour, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits humains, a présenté des allocutions à l'occasion de la dernière Plate-forme de Dublin 2007. Front Line a profité de chaque session du Conseil des droits de l'homme et de la Commission des droits de l'homme pour plaider activement en faveur du renouvellement et de l'amélioration du mandat du Représentant spécial du

Secrétaire général sur les défenseurs des droits humains. Front Line contribue de manière pratique aux travaux du Bureau du Représentant spécial à travers le financement d'un programme de stage à Genève (Suisse). L'organisation est par ailleurs en liaison régulière avec ce Bureau et fait part des appels urgents au niveau de défenseurs des droits humains. Front Line a diffusé sur son propre site web des informations sur les Nations Unies et mis ses compétences au service de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies. Voici un exemple des documents soumis : i) communication de Front Line au Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits humains (HCDH) au titre du Mécanisme d'examen périodique universel « HRD at Risk in Bahrain » du 31 octobre 2007; ii) communication de Front Line au titre du Mécanisme d'examen périodique universel du HCDH sur le Brésil, l'Inde, le Maroc, les Philippines – première session avril 2008; soumise le 19 novembre 2007.

**iii. Initiatives prises par l'organisation pour favoriser la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international**

**a) Objectifs du Millénaire pour le développement**

Activités de Front Line visant à aider directement tous les défenseurs des droits humains à concrétiser les objectifs du Millénaire pour le développement. Il a déjà été question de ces activités plus haut.

S'agissant de l'**Objectif 3** : La promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes – Front Line a travaillé dans le cadre du Comité international de coordination de la Campagne sur les femmes défenseurs des droits humains, et recueilli ensuite des rapports sur les femmes défenseurs des droits humains en cherchant à mettre en lumière les conditions des femmes défenseurs des droits humains en particulier dans les divers forums. Front Line a ainsi notamment soulevé la question à l'occasion de la troisième Plate-forme de Dublin en 2005 et publié plusieurs rapports dont celui intitulé « Being Women HRD; Security Matters in Activism (2007) ». En outre, Front Line a élargi ses petits programmes de subvention afin de couvrir le soutien financier exclusivement réservé aux défenseurs des droits humains se préoccupant des lesbiennes, homosexuels, bisexuels, transsexuels ainsi que des causes liées à l'intersexualité.

S'agissant de l'**Objectif 7** : Préserver l'environnement – Front Line a coopéré avec de nombreux défenseurs des droits humains impliqués dans des campagnes visant à réduire les répercussions des dégradations de l'environnement. Ainsi, deux des candidats pour le « prix de défenseur de l'année de Front Line » ont pris part à ces travaux.

**b) Principes généraux**

i) Front Line a fêté le 8e anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme le 9 décembre 2007 en organisant un débat public au Trinity College à Dublin en présence de trois défenseurs des droits humains de premier plan du Sri Lanka, d'Ouzbékistan et du Guatemala; ii) l'organisation a par ailleurs lancé une campagne de sensibilisation du public avec The Body Shop Ireland en 2007. Celle-ci incluait notamment la campagne d'action de Front Line intitulée « Protect one, empower a thousand » visant à mettre un terme au harcèlement des défenseurs des droits humains. Ces initiatives permettent et incitent le public à s'impliquer plus activement dans la protection des défenseurs

des droits de l'homme en prenant des initiatives d'entraide directe en faveur des défenseurs harcelés, détenus ou menacés en raison de leurs activités pacifiques dans le secteur de la défense des droits de l'homme; iii) Front Line décerne un prix annuel Front Line honorant un défenseur des droits humains ayant fait preuve d'un courage exceptionnel à travers des initiatives non violentes visant à préserver les droits d'autrui; iv) Front Line a mis sur pied une conférence intitulée : « Les défenseurs des droits de l'homme et les agences de développement : Comment renforcer les synergies? Bruxelles, Belgique, 15-16 octobre 2007 (avec le soutien de la Commission européenne, de la Fondation Roi Baudouin et du Centre européen pour la gestion des politiques de développement (ECDPM)); v) Front Line a reçu le *Prix international Roi Baudouin pour le Développement 2007*.

## **2. Kindernothilfe (Statut consultatif spécial, 2004)**

### **Partie I – Introduction**

#### **i. Buts et objectifs**

Kindernothilfe (KNH) (aide aux enfants dans le besoin) œuvre pour un monde dans lequel les enfants et les adolescents peuvent vivre une vie empreinte de dignité humaine, développer leurs talents et, prendre leur développement en main avec leurs familles et communautés. KNH base essentiellement son aide sur les principes de la participation et de l'autonomisation ainsi que sur un engagement envers les droits de l'enfant. Ses projets d'entraide vont des centres de jour aux abris pour les enfants des rues et passent par des projets communautaires ainsi que des projets communautaires et des groupes d'entraide en veillant toujours à ce qu'ils aient un large impact. Les principaux points d'intérêt sont : l'éducation de base et la formation professionnelle, le VIH/SIDA, le soutien aux filles et aux femmes, les enfants à risque ainsi que le développement communautaire. De nos jours, KNH travaille dans 28 pays et soutient près de 567 000 garçons et filles. Les travaux de sensibilisation publique et de défense des droits sont également des éléments importants des travaux de KNH au même titre que les opérations de secours en cas de catastrophes. En 2006, KNH a commencé à intégrer les droits des enfants et à mettre en œuvre une approche centrée sur les droits de l'enfant.

#### **ii. Nouvelles affiliations organisationnelles**

En 2004, une fondation KNH a été créée en Suisse. Elle poursuit les mêmes buts et objectifs que KNH Allemagne.

#### **iii. Changements du montant des financements**

2005 s'est avérée être une année extraordinaire. Le désastre causé par le tsunami fin 2004 a suscité en Allemagne et ailleurs une extraordinaire volonté d'entraide. Des dons étonnamment élevés ont ainsi été versés à KNH et ont eu un énorme impact sur le bilan financier de 2004, mais plus encore sur les résultats de 2005. Le bilan financier de cette année-là se chiffrait à 19,2 million d'euros, à savoir 38,3 % de plus qu'en 2004. Cela n'a pas porté atteinte au programme normal d'aide sur le long terme. Près de 50 000 enfants et jeunes en plus dans le monde ont au contraire pu bénéficier du soutien de KNH.

## **Partie II – Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU**

### **i. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies**

L'agent des services d'assistance judiciaire de KNH a participé notamment aux réunions et sessions suivantes : i) **2004** : Genève, Suisse, 16 janvier 2004, session du Comité de l'ONU des droits de l'enfant, au cours de laquelle l'Allemagne a présenté son deuxième rapport périodique conformément à l'article 44 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. ii) **2005** : Londres, 22-23 février, Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Consultation du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) sur le thème « Sommet 2006 sur les enfants et le sida, VIH/sida – Consultation sur les orphelins et les enfants vulnérables »; Genève, Suisse, 6-8 avril, soixante-et-unième de la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme, en faisant notamment du lobbying en faveur de l'instauration d'un mécanisme de plaintes individuelles auprès de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (voir la déclaration écrite de KNH E/CN.4/2005/NGO/337, du 24 mars 2005) et participation au Forum sur les droits de l'enfant; iii) **2007** : Bruxelles, Belgique, 2 mars : Réunion du Réseau Européen sur la dette et le développement en présence de l'ensemble des directeurs exécutifs européens de la Banque mondiale sur l'annulation de la dette et le développement; Florence, Italie, 19-20 juin, table ronde d'experts internationaux pour contribuer à l'amélioration des directives européennes sur la promotion et la protection des droits de l'enfant organisée par le centre d'étude Innocenti de l'UNICEF; Genève, Suisse, 9 octobre, groupe de travail de présession du Comité des Nations Unies des droits de l'enfant et présentation du rapport non officiel sur le protocole facultatif de l'Allemagne à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant concernant la participation des enfants dans les conflits armés.

### **ii. Coopération avec des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et au Siège**

**2004** : Projet de notre partenaire Undugu Society Nairobi/Kenya : programme spécial de deux ans – Programme informel de formation axée sur les compétences (300 participants) financé par l'Organisation internationale du travail (OIT).

**2006** – en cours : Projet conjoint avec l'UNICEF visant à améliorer la réaction de la communauté au nombre croissant d'orphelins et d'enfants vulnérables et le filet de sécurité traditionnel fragilisé au niveau communautaire par le VIH/sida et d'autres facteurs, à travers l'instauration d'un système d'orphelinats exploitant les ressources communautaires disponibles en Zambie.

**2004** – partiellement en cours : Coopération entre notre partenaire, l'African Cooperative Action Trust Swaziland et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin de venir en aide aux agriculteurs touchés par la sécheresse à travers la distribution de semences et de matériel agricole. Ils ont par ailleurs coopéré avec la FAO dans le cadre d'un projet d'assistance aux ménages vulnérables pour la construction de jarres d'eau pour le captage des eaux de pluie. Le même partenaire a collaboré avec l'UNICEF afin de développer et de mettre en œuvre des Points de soins de proximité (PSP) destinés à permettre aux enfants

orphelins et vulnérables d'avoir accès à l'alimentation. Ils ont par ailleurs coopéré avec l'UNICEF de manière à renforcer les capacités du personnel soignant des PSP et à les doter des compétences nécessaires pour apporter un soutien social aux enfants recourant aux services des PSP. Renforcement de la coopération visant à mettre en œuvre un projet d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, au titre duquel ils ont contribué à l'installation de latrines à fosses améliorées dans 105 PSP. Le même partenaire collabore encore avec le Programme alimentaire mondial (PAM) dans le cadre de la distribution d'une aide alimentaire sélective aux ménages dans le besoin dans diverses parties du pays. Ils ont en outre pris part avec le PAM à des campagnes de repas scolaires dans des zones frappées par la sécheresse.

**2007** : Notre partenaire Movimondo au Honduras a coopéré avec l'OIT/Programme International pour l'abolition du travail des enfants de sorte à aider les écoles d'application pour les enfants qui travaillent. Movimondo se charge de la mise en œuvre de ce projet.

**iv. Initiatives prises par l'organisation pour appuyer les objectifs de développement convenus au niveau international, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement**

**i) Activités correspondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

KNH a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, en Asie, en Amérique Latine et en Europe de l'Est. Les actions suivantes ont ainsi été menées :

**Objectif 2 : rendre l'enseignement primaire universel** : 16.793.687,96 EUR; éducation de base :34.921.680,24 EUR. **Actions** : Les écoles primaires, les programmes de bourse, la formation professionnelle, etc.

**Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes** : 6.896.925,69 EUR. **Actions** : Projets relatifs aux mères trop jeunes, aux groupes d'entraide, aux programmes de microcrédits, etc.

**Objectif 4 : réduire la mortalité des enfants/enfants à risque** : 15.988.940,98 EUR. **Actions** : Lutte contre le travail des enfants et les mariages précoces, projets avec des enfants des rues, programmes de soins et de réhabilitation pour les enfants handicapés, lutte contre l'exploitation et les risques pour la santé des enfants dans les mines, projets d'enfants soldats et aide aux enfants traumatisés.

**Objectif 6 : Lutter contre le VIH/sida** :4.273.810,11 EUR. **Actions** : Programmes et éducation préventive liés au VIH/sida, aide et centre de soins palliatifs pour les orphelins du SIDA, groupes d'entraide, etc.

**ii) Activités entreprises à l'appui des principes mondiaux**

**2004** : Mars 2004 : publication d'une étude compilée pour le compte de KNH : Klaus Heidel : « Documents de stratégie de réduction de la pauvreté – aveugles face aux droits des enfants (travailleurs)? ». (L'étude a été prise en considération par l'OIT– Rapport sur le travail des enfants 2006 – et la Banque mondiale). Pertinence globale : contribution au débat sur l'efficacité des stratégies de réduction de la pauvreté dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

**2005** : Avril 2005 : travail sur son thème principal de l'année 2005 : « La lutte contre la pauvreté : les filles peuvent compter sur nous »; KNH a participé à la campagne du millénaire pour réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. Pertinence globale : sensibilisation à l'importance des OMD en général et en particulier à l'objectif 3 sur la promotion de l'égalité des sexes.

**2007** : Septembre 2007 : KNH a publié une étude de cas de l'Ouganda : « En chemin : comment les communautés peuvent venir en aide aux enfants affectés par le VIH/SIDA ». Pertinence globale : contribution au débat sur les travaux communautaires et le VIH/SIDA ainsi qu'à la question de l'éradication de la pauvreté.

### **3. Soroptimist International (Statut consultatif général; 1984)**

#### **Partie I – Introduction**

Soroptimist International (SI) est une association de quatre Fédérations soroptimistes représentant près de 90 000 membres dans 124 pays et territoires. En tant qu'organisation internationale pour les femmes dans la gestion et les professions et à travers des partenariats internationaux ainsi qu'un réseau mondial de membres, les Soroptimistes incitent à agir et créer des conditions propices à la transformation de l'existence des femmes et des filles, notamment : en militant pour l'égalité et de l'équité; en créant des environnements sécurisés et sains; en favorisant un accès plus large à l'éducation; en développant le leadership et les compétences pratiques pour un avenir durable. SI a pour politique de se préoccuper des questions nationales et internationales en rapport avec ses objectifs et programmes. S'agissant des controverses politiques entre les nations, les partis politiques et ayant trait à la religion sectaire, SI préserve une stricte neutralité.

#### **Partie II – Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU**

##### **i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies**

SI soutient l'ensemble des huit objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU. Les représentants de SI à l'ONU ont pris part à de nombreuses réunions des Nations Unies et d'organes subsidiaires au cours de la période considérée, de 2004 à 2007 :

**2004** : Quarante-huitième session de la Commission de la condition de la femme, 1<sup>er</sup>-12 mars, Siège de l'ONU, New York, SI a pris part à l'atelier du Project FIVE-O (1<sup>er</sup> mars), a organisé une manifestation parallèle avec le Rotary International et Zonta International (3 mars), a parrainé une jeune participante et était membre du Groupe de l'Association mondiale des guides et des éclaireuses (AMGE) (5 mars), distribution de la brochure « Les femmes dans les conflits armés » de SI; douzième session de la Commission de la condition de la femme, siège de l'ONU, New York (14-30 avril); séance d'information d'ONG sur la liste spéciale; nonante-deuxième session de la Conférence internationale annuelle, Organisation internationale du

travail, 1<sup>er</sup>-17 juin, Genève, Suisse; Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), 23-24 juin, Genève, Suisse; débat de haut niveau du Conseil et au Comité économique et social (ECOSOC), 28-30 juin, Siège de l'ONU, New York; Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies contre la criminalité transnationale, 28 juin-9 juillet, Vienne, Autriche, cinquante-septième Conférence annuelle du Département de l'information (DPI)/ ONG, 8-10 septembre, Siège de l'ONU, New York, distribution de la brochure « Women: Working to Implement the Millennium Development Goals » (travail des femmes pour la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement); Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Comité du programme conjoint Science et Éthique, Paris, France, 28 septembre, 16 novembre, 14 décembre; Groupe de réflexion sur l'Éducation pour tous (EPT) de l'UNESCO/ONG 21 septembre, 18 octobre, 15 novembre, 13 décembre, Paris; Comité du programme de l'UNESCO « Communications et nouvelles technologies » 8 novembre, Paris; réunion des ONG de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 13 octobre, Genève, Suisse.

**2005** : Quatrième-troisième session de la Commission du développement social, 9-18 février, Vienne, co-signature de la déclaration conjointe des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Nations Unies (OING); première session 2005 du Conseil d'administration du Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF), 17 janvier, Paris, co-signature de la déclaration commune; Conférence Pékin+10 : quarantième-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, siège de l'ONU, New York, 28 février-11 mars, SI a parrainé et participé à la manifestation parallèle en collaboration avec le l'Association mondiale des guides et des éclaireuses (AMGE), « Autonomiser les femmes », 4 mars, distribution de la brochure « Soroptimists Working for Women and Girls »; Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), vingtième-troisième Session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement, 21-25 février, Nairobi; soixantième-et-unième session de la Commission des droits de l'homme, 14 mars-22 avril, Genève, Suisse; signature des déclarations communes ITEM 10 – droits économiques, sociaux et culturels et ITEM 12 – violence à l'égard des femmes; Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), table ronde sur la lutte contre le terrorisme, 18 mars, Vienne; onzième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale, 18-25 avril, Bangkok, Thaïlande, organisation de la réunion parallèle en collaboration avec la société américaine de criminologie sur le thème « La traite des enfants », distribution de la brochure « Les Soroptimistes s'unissent pour lutter contre la traite des femmes et des filles »; septième session du Conseil intergouvernemental de l'UNESCO (CIG), 25-27 juillet, Paris; cinquante-huitième conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales; 7-9 septembre, Siège de l'ONU, New York, distribution de la brochure « Women Striving to Achieve the MDGs »; UNESCO, conférence générale, 20 octobre, Paris; le Sommet mondial sur la société de l'information, 16-18 novembre, Tunis, distribution de la brochure « Women and the Information Society – Striving to Achieve the MDGs », Conférence internationale autour du thème « Évaluer la traite des êtres humains : complexités et pièges » du Conseil consultatif scientifique et professionnel international du Programme pour la prévention du crime et la justice pénale (ISPAC), 2-4 décembre, Courmayeur, Italie; Rapport Pékin+10 du Forum des ONG, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE), 12-13 décembre, siège de l'ONU, Genève; UNESCO, Conférence internationale des ONG, 14-16 décembre, Paris.

**2006** : Trente-quatrième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), 16 janvier– 3 février, New York; quarante-quatrième session de la Commission du développement social, 8-17 février, siège de l'ONU, New York, signature d'une déclaration commune; cinquantième session de la Commission sur la condition de la femme (CSW), 27 février-11 mars, Siège de l'ONU, New York, organisation de deux manifestations parallèles : « L'histoire de deux communautés », 27 février et « Autonomiser les femmes dans le monde » (Project FIVE-O) (2 mars), approbation des déclarations écrites, distribution de la brochure « SI Broadening Women's and Girls' Horizons in Health Education and Employment »; quarantième-neuvième session de la Commission sur les stupéfiants, 13-17 mars, Siège de l'ONU, Vienne, Autriche; soixante-deuxième session de la Commission des droits de l'homme, 13-17 mars, Genève, Suisse, cosignature de la déclaration commune à la session finale; réunion à haut niveau de l'Assemblée Générale des Nations unies sur le sida, Unir le monde contre le sida, Siège de l'ONU, New York, 31 mai-2 juin, distribution de la brochure « Protecting Women and Children from the Devastating Impact of HIV/AIDS »; session de fond du Conseil économique et social (ECOSOC), 3-28 juillet, conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, Siège de l'ONU, New York, 6-8 septembre, distribution de la brochure « Partnerships in Health – Soroptimists Working to Improve the Lives of Women and Girls »; deuxième session du Conseil des droits de l'homme, Genève, Suisse, 18 septembre-6 octobre, signature de la déclaration commune (2 octobre 2006); UNODC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime), Conférence des Parties, 9-18 octobre, Vienne, Autriche; soixante-et-unième Session de l'Assemblée générale, troisième commission, 9-10 octobre, siège de l'ONU, New York; journée des ONG de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 8 décembre, Paris, France, distribution de la brochure « Dignity – Respect, Honour, Value »; quatrième session spéciale, Conseil des droits de l'homme, 12 décembre, Genève, Suisse, cosignature de la déclaration commune des ONG à l'occasion de la session spéciale du 12/12 sur le Darfour.

**2007** : Cinquantième-et-unième session de la Commission de la condition de la femme, du 28 février au 9 mars, Siège de l'ONU, New York, manifestation parallèle – « Society Working Together: Ending Violence against the Girl Child »; distribution de la brochure de Soroptimist International « Giving girls a chance »; cinquantième Commission sur les stupéfiants; 13-20 mars, Vienne; seizième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, 23-27 avril, siège de l'ONU, Vienne, Commission sur la condition de la femme, soixantième anniversaire de la Commission économique pour l'Europe, 27 avril, Genève, Suisse, co-signature d'une déclaration commune.

**ii) Coopération avec des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et au Siège**

En 2005, SI a commencé à financer un projet en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé. SI a distribué 30 000 moustiquaires contre le paludisme aux femmes enceintes et aux jeunes enfants à Zé, au Bénin (Afrique). Les Soroptimistes ont par ailleurs collaboré avec des cadres locaux de la santé afin de mettre en place des programmes de formation sur la prévention et le traitement de la malaria.

### iii) **Autres conférences, réunions et manifestations**

Les représentants de SI aux Nations Unies contribuent activement aux travaux du comité, occupant des postes au sein de la Commission de la condition de la femme et du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, de trésorier du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) des ONG et du conseil de l'UNIFEM/Metro; ils sont en outre membres du comité exécutif de la santé des ONG et du Groupe de travail sur les filles au Siège de l'ONU, New York, du conseil 2003-2006 de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (CONGO), trésorier de CONGO à Vienne, Autriche, 2005-2007 et du comité de liaison ONG/UNESCO au siège de l'UNESCO, Paris, pendant la période du présent rapport quadriennal 2004-2007. Les rapports soumis par les représentants de SI aux Nations Unies sur des questions importantes à traiter sont envoyées à nos membres du monde entier.

### iv) **Initiatives prises à l'appui des objectifs de développement convenus sur le plan international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement**

Les clubs soroptimistes de 124 pays ont participé aux travaux visant à concrétiser les OMD à travers des activités de sensibilisation, de défense des intérêts et d'autres actions telles que :

**Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous :** Donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. Actions : i) élèves inscrits à l'école : 3 460; ii) nombre d'enseignants formés : 102; iii) classes construites ou rénovées – nombre de projets : 41; iv) fournitures d'école primaire distribuées nombre de projets : 45.

**Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes :** Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire. Actions : i) programmes de formation professionnelle : 177; ii) programmes d'encadrement scolaire : 68; iii) nombre d'enseignants formés : 125; iv) classes construites ou rénovées : 46; v) bourses : 115; vi) fournitures d'école secondaire distribuées – nombre de projets : 1 475; vii) violence contre les femmes – projets de sensibilisation : 107.

**Objectif 6 : lutter contre le VIH/SIDA et d'autres maladies :** Arrêter et commencer à inverser la progression du VIH/sida et arrêter et commencer à inverser la progression du paludisme et d'autres maladies graves. Actions : i) projets liés au VIH/sida : 147; ii) moustiquaires contre le paludisme distribués à Zé, Bénin : 30 000; iii) Projets liés à l'eau : 40.

## 4. **Fédération mondiale des anciens combattants (Statut consultatif général; 1952)**

### **Première partie : Introduction**

La Fédération mondiale des anciens combattants (FMAC) est une organisation réunissant des associations nationales d'anciens combattants et victimes de guerre ainsi que des personnes ayant pris part à des opérations de maintien de la paix des

Nations Unies. C'est la seule organisation internationale représentant 168 associations d'anciens combattants, de bérets bleus et de victimes de guerre dans 88 pays (près de 27 millions d'individus). La FMAC poursuit les objectifs suivants : promouvoir la paix et la sécurité internationale à travers la mise en œuvre de la Charte des Nations unies et la Charte internationale des droits de l'homme; défendre les intérêts spirituels et matériels des anciens combattants et des victimes de guerre; établir des relations de travail entre les associations et encourager une coopération et une compréhension internationales.

Une version révisée de la Constitution a été adoptée lors de l'Assemblée générale de la FMAC (2-7 décembre 2006, Kuala Lumpur, Malaisie); la gouvernance a fait l'objet de modifications administratives, mais celles-ci n'ont eu aucune incidence sur les objectifs de l'organisation. Une nouvelle catégorie de membres a été ajoutée, permettant l'adhésion éventuelle d'organismes légalement constitués respectant les objectifs de la Fédération en tant que « membres affiliés », sans disposer de droits de vote.

## **Deuxième partie – Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU**

Les représentants aux Nations Unies de la FMAC ont pris part à des réunions à New York et Genève. Ils ont par ailleurs été des membres actifs d'entités de la société civile, dont le Comité d'ONG pour le désarmement, le Comité d'ONG sur la condition de la femme, le Comité d'ONG sur les filles, le Comité d'ONG sur la santé mentale, le Comité d'ONG sur les personnes âgées, les comités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

La FMAC a pris part aux événements suivants au Siège de l'ONU à New York :

**2004** – Quarante-huitième session de la Commission de la condition de la femme. Déclaration publiée sous la cote E/CN.6/2004/NGO/15 sur le thème « L'égalité de participation des femmes à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits et à la consolidation de la paix après les conflits ».

**2004** – Trentième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), 12-30 janvier; trente-et-unième session de la CEDAW, 6-23 juillet.

**2005** – Quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, 26 février-11 mars 2004. Déclaration publiée sous la cote E/CN.6/2005/NGO/11 sur la mise en œuvre du Programme d'action, adoptée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing, en 1995 et le document final de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

**2005** – Trentième-deuxième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), 10-28 janvier; 27 juin – 1<sup>er</sup> juillet (Groupe de travail des communications, Protocole facultatif à la Convention).

**2005** – Cinquante-huitième Conférence annuelle du Département de l'information sur les organisations non gouvernementales tenue du 7 au 9 septembre, « Notre défi : des voix pour la paix, la conclusion de partenariats et le renouveau ».

**2006** – Cinquantième session de la Commission de la condition de la femme, 27 février – 10 mars 2006. Déclaration publiée sous la cote E/CN.6/2006/NGO/21 sur le thème « La participation égale des hommes et des femmes aux processus décisionnels, à tous les niveaux ».

**2007** – Trentième-septième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et vingt-cinquième anniversaire, 14 janvier – 1<sup>er</sup> février 2007.

**2007** – Conférence annuelle du Département de l'information pour les ONG tenue du 5-7 septembre, « Les changements climatiques : nous sommes tous concernés ».

**Projet spécial** : La FMAC a lancé un projet majeur visant à commémorer la Journée internationale de la paix des Nations Unies le 21 septembre 2008, en appelant ses associations membres du monde entier à organiser une « marche pour la paix » afin de soutenir l'effort historique des Nations Unies visant à mobiliser l'opinion publique contre les guerres et la violence. Près de nonante associations de divers continents ont réagi positivement et de manière enthousiaste au Projet de la FMAC et mettent désormais sur pied des événements célébrant la Journée internationale de la paix le 21 septembre 2008. Il s'agit pour la Fédération de créer un mouvement international faisant appel à d'autres secteurs de la société civile afin de promouvoir le besoin universel de paix en marge de cet événement des Nations Unies. Désireux de sceller un partenariat avec les Nations Unies, le président de la FMAC a rencontré à plusieurs reprises des fonctionnaires de l'ONU afin de débattre de méthodes permettant d'obtenir une crédibilité maximale pour une telle initiative aux multiples facettes. Aux fins de la « Marche pour la paix », chaque association de la FMAC mettra en place sa propre initiative au sein de son pays. Elles sont invitées à entrer en contact avec les Centres d'information des Nations Unies (UNIC) de leur pays, lesquels leur apporteront leur concours dans le cadre des activités spécifiques que ces agences auront mises sur pied aux fins de la Journée internationale de la paix du 21 septembre 2008.

Les associations membres de la FMAC ont interagi avec des entités régionales affiliées aux Nations Unies et mis sur pied des programmes visant à concrétiser les objectifs du Millénaire pour le Développement. Ex. : l'association indonésienne des femmes d'anciens combattants (PIVERI) a contribué de diverses manières à l'ensemble des objectifs du point de vue des femmes; le Conseil des forces armées pakistanais a instauré un programme de microcrédit afin de lutter contre la pauvreté des anciens militaires ainsi qu'un programme de lutte contre l'analphabétisme. D'autres associations de la FMAC ont coopéré avec d'autres organisations afin de soulager les problèmes économiques et de santé d'anciens combattants et de victimes de guerre civiles dans leurs pays.

Le Comité permanent des femmes s'est plus particulièrement attaché à la situation des femmes et des enfants en proie aux conflits armés et dans des sociétés sortant d'un conflit, en phase de restructuration. Elle a par ailleurs partagé des informations sur les rapports des Rapporteurs spéciaux de l'ONU au sein de la FMAC ainsi que d'autres ONG. La FMAC est membre de la Coalition des enfants soldats et a conjugué ses efforts avec ceux de coalitions nationales et internationales cherchant réparation pour les femmes de réconfort de la seconde guerre mondiale. En 2005, le président du Comité a rencontré des membres du Conseil danois des femmes et de la

Fédération finlandaise des femmes ex-militaires afin de plaider en faveur une coopération au sein de la FMAC et avec d'autres ONG aux Nations Unies.

Les organisations régionales ont par ailleurs engagé les initiatives suivantes : à l'occasion du douzième Comité permanent des affaires africaines, 20-22 mai 2004, Rabat (Maroc), création du Fonds africain de développement du FMAC (TANTOR). Le Comité permanent aux affaires européennes, du 19 au 24 octobre 2004 à Zagreb (Croatie), a instauré un comité directeur « afin d'échanger des informations et des programmes de recherche sur la santé et le bien-être des vétérans souffrant de troubles de stress post-traumatique (TSPT), les situations familiales et les répercussions des guerres ». Lors de cette réunion, une session spéciale s'est tenue autour du thème « Point de vue de la Croatie sur l'intégration européenne ». En 2005, les organisations membres de la FMAC du Maroc et de France ont signé une « convention de coopération et d'amitié ». Au cours de cette période, un groupe de travail nouvellement constitué sur l'Europe de l'Est a entrepris un projet de réconciliation des vétérans ayant combattu dans différents camps pendant la seconde guerre mondiale et dans le cadre de conflits régionaux ultérieurs.

À l'échelle internationale, conformément à son attachement aux principes et objectifs des Nations Unies visant à créer un monde plus pacifique, la FMAC a publié des communiqués dans le cadre d'événements majeurs. Ainsi, en septembre 2005, en « réaffirm(ant) son engagement à rejeter la guerre ainsi qu'à régler les divergences ». La FMAC a contribué à l'organisation d'une Conférence internationale des anciens combattants et victimes civiles visant à promouvoir la réconciliation et un développement pacifique entre d'anciens opposants, du 3 au 5 avril à Budapest, à l'occasion du soixantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. En février 2005, dans le cadre du Sommet de Sharm El-Sheikh, la FMAC a félicité les responsables d'Israël et du Fatah en soulignant que « le chemin de la paix passe par le dialogue et la compréhension entre les peuples et les nations ».

La FMAC décerne un prix de réhabilitation lors de son assemblée générale (tous les trois ans), saluant les contributions uniques d'individus et d'organisations en matière de réhabilitation, en particulier les vétérans et les victimes de conflits armés. De telles contributions peuvent être liées à la recherche, à des avancées en matière de politique publique, de communications ou de technologies améliorant la qualité de vie des personnes handicapées. La vingt-cinquième assemblée générale du 2 au 7 décembre 2006 à Kuala Lumpur (Malaisie) a honoré des citoyens de la province chinoise de Taiwan, de la Fédération russe, de Thaïlande, du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord.

Toujours à l'occasion de cette même assemblée générale, les délégués de la FMAC ont adopté plusieurs résolutions intéressant directement ou indirectement les Nations Unies. Celles-ci visaient à encourager les associations membres à prendre des mesures au sein de leurs propres organisations et communautés. Exemples de résolutions : les enfants soldats, le travail pour la paix, la paix, la sécurité et la coopération, le respect de la dignité humaine, la paix et la sécurité internationale, la lutte contre le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre, les mines terrestres antipersonnel, le désarmement nucléaire et pour une résolution politique pacifique de la situation au Moyen-Orient à travers le dialogue.

## **5. Fonds mondial pour la nature (Statut consultatif général; 1996)**

### **Partie I – Introduction**

#### **i. Objectifs, buts et principales modalités d'action de l'organisation**

Énoncé de mission du Fonds mondial pour la nature (WWF) : lutter pour l'arrêt de la dégradation de l'environnement naturel de la planète, et de construire un futur où les hommes vivront en harmonie avec la nature, en : i) conservant la diversité biologique mondiale; ii) assurant que l'utilisation des ressources naturelles soit durable pour la planète; iii) faisant la promotion de la réduction de la pollution et de la production de déchets.

Les rapports du WWF montrent que nous utilisons vingt-cinq pour cent de ressources naturelles de plus que ce que la planète peut supporter, ce qui menace les espèces, les habitats et les communautés locales. Le WWF collabore avec ses partenaires dans le monde afin de développer et mettre en œuvre des solutions durables pour relever les défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés. WWF a indiqué conserver un échantillon représentatif de certains des endroits naturels les plus extraordinaires au monde, afin de veiller au renouvellement et à l'essor dans la nature des populations des espèces les plus écologiquement, économiquement et culturellement importantes et à ce que l'empreinte globale de l'humanité soit inférieure à son niveau de 2000 et continue à baisser, en particulier dans les domaines suivants : bilan énergétique/carbone; empreinte des produits de base (cultures, viande, poisson et bois); empreinte hydrique. Le WWF se penchera par ailleurs sur certains facteurs responsables des menaces pour la biodiversité et qui contribuent aux dommages occasionnés par l'empreinte écologique.

Le WWF est l'une des organisations indépendantes de la conservation les plus vastes et les plus expérimentées, comptant près de cinq millions d'adhérents et un réseau international actif dans plus de 100 pays.

### **Partie II – Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU**

World Wide Fund for Nature International a soumis des informations, des positions de principe, des suggestions, des études de cas et des conseils verbaux et par écrit aux participants à ce qui suit : i) la Conférence des Parties (COP 7) à la Convention sur la diversité biologique, 9-20 février 2004, Kuala Lumpur, Malaisie; ii) la Commission du développement durable (CSD), 16-30 avril 2004, Siège de l'ONU, New York; iii) la Commission internationale de la chasse à la baleine (IWC), 19-22 juillet 2004, Sorrento, Italie; iv) le Conseil des gouverneurs du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), 2-4 septembre 2004, Nairobi, Kenya; v) la Conférence des Parties de CITES, 2-14 octobre 2004, Bangkok, Thaïlande; vi) la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC) COP10, 6-17 décembre 2004, Buenos Aires, Argentine; vii) la cinquante-septième réunion annuelle de l'IWC, 20-24 juin 2005, Ulsan, République de Corée; viii) l'Assemblée générale des Nations Unies, sessions informelles de la gouvernance internationale de la WSS 169, septembre-décembre 2005, Siège de l'ONU, New York; ix) la réunion pour la quatrième reconstitution du

Fonds pour l'environnement mondial, 5-7 octobre 2005, Rome, Italie; x) la réunion régulière du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial, 7-11 novembre 2005, Washington D.C., États-Unis d'Amérique; xi) la Conférence sur les espèces migratrices (CEM) COP8, 20-25 novembre 2005, Nairobi, Kenya; xii) la CNUCC, 28 novembre-9 décembre 2005, Montréal, Canada; xiii) le débat sur les océans de l'Assemblée générale des Nations Unies, 28 novembre 2005, New York, États-Unis d'Amérique; xiv) l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) de la Convention sur la diversité biologique (CBD), 5-9 décembre 2005, Montréal, Canada; xv) la deuxième réunion du groupe de travail spécial à composition non limitée sur les aires protégées, 5-9 décembre 2005, Montréal, Canada; xvi) la quatrième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'Article 8 j), 23-27 janvier 2006, Grenade, Espagne; xvii) la quatrième réunion du groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages, 30 janvier-3 février 2006, Grenade, Espagne; xviii) le Forum de la société civile et la session extraordinaire du conseil d'administration du PNUE, 6-8 février 2006, Dubaï; xix) la réunion des Parties au Protocole sur la biosécurité (MOP-3), 13-17 mars 2006, Curitiba, Brésil; xx) CBD COP9, 20-31 mars 2006, Curitiba, Brésil; xxi) CSD 14, 1<sup>er</sup>-12 mai 2006, New York, USA; xxii) la dixième session du Groupe de travail du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 29 janvier-1<sup>er</sup> février; xxiii) la proposition du groupe de pionniers de l'Organisation pour l'environnement des Nations Unies, 2-3 février 2007, Paris, France; xxiv) le débat des ONG et le Conseil des gouverneurs de la société civile du PNUE, 3-9 février 2007, Paris, France; (xxv) la réunion préparatoire intergouvernementale de la CSD15, 26 février-2 mars 2007, New York, États-Unis d'Amérique; (xxvi) le GT du GIEC, 2-5 avril 2007, Bruxelles, Belgique, réunion spéciale de haut niveau sur le financement du développement ONU/ECOSOC/Banque Mondiale/Monterrey, 16 avril 2007, New York; xxvii) les consultations officielles des États parties à l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons, 23-27 avril 2007, New York, États-Unis d'Amérique; xxviii) la vingt-sixième session du GIEC, 4 mai 2007, Bangkok, Thaïlande; xxix) le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), 4-8 juin 2007, Washington DC, USA; xxx) la huitième réunion du Processus consultatif officieux des Nations Unies ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer, 26-29 septembre 2007, Stockholm, Suède; xxxi) a réunion de haut niveau et de fond de l'ECOSOC, 2-27 juillet 2007, Genève, Suisse; xxxii) l'Organe subsidiaire de la CBD12, 2-6 juillet 2007, Paris, France; xxxiii) le processus consultatif officieux des Nations Unies ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer, 2-6 juillet, Le Cap, Afrique du Sud; xxxiv) la deuxième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'examen de la mise en œuvre de la Convention (WGRI-2), 9-13 juillet 2007, Paris, France; xxxv) la réunion des chefs d'État sur le climat, 24 septembre 2007, New York, États-Unis; xxxvi) la cinquième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages, 8-12 octobre 2007, Montréal, Canada; xxxvii) la session plénière du GIEC-21 – résumé final; 12-16 novembre 2007, Valence, Espagne; xxxviii) CCNUCC COP13/MOP3, 3-14 décembre 2007, Bali, Indonésie.

**iii) Initiatives prises par l'organisation pour favoriser la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international**

**Objectif 1 – Pauvreté, Objectif 7 – Développement durable**

Le WWF gère plus de 2 000 projets dans le monde, la plupart axés sur la conservation et l'équité. Nous proposons ci-dessous plusieurs exemples dans le cadre desquels nous cherchons à établir un lien entre les réseaux de zones protégées et le développement.

Participation de la communauté à la gestion de zones protégées et transmission des bénéfices procurés par les zones protégées (par ex. : microfinancement de l'écorégion marine de l'Afrique occidentale); développement de modèles de participation de la communauté dans la gestion des zones protégées et obtention de bénéfices dans la région Altai-Sayan; participation et partage des bénéfices dans l'éco-région des Carpates; réduction de la pauvreté par la gestion des ressources naturelles – projets du Mékong, dans la République démocratique populaire du Laos; Kafue Flats, Zambie; Région de Pastaza, Pérou et Équateur; Campo Ma'an, Cameroun; Lake Naivasha, Kenya.

**Nous œuvrons par ailleurs sur les moyens de subsistance durables afin d'établir un lien entre la croissance économique et l'utilisation durable des ressources naturelles :** i) zones conservées par les communautés dans les régions semi-arides (par ex. en Namibie); ii) travaux sur les moyens de subsistance durables, allant des zones de pêche aux forêts en passant par les cultures telles que l'huile de palme et le soja au Congo, en République-Unie de Tanzanie, en Malaisie, en Indonésie, aux Philippines, à Fidji, en Amazonie; iii) WWF International a publié une série de livres d'information au cours de cette période mettant en exergue les liens entre la pauvreté et le développement durable. En voici quelques exemples : a) *Species and People: Linked Futures* – rapport reprenant des études de cas relatives à la contribution de la conservation de la vie sauvage aux moyens de subsistance ruraux et aux OMD; b) *Sustaining the environment, sustaining people* – études de cas sur la lutte contre la pauvreté par le biais de la conservation; iv) séries d'arguments en faveur de la protection : *Running Pure – The Importance of Forest Protected Areas to Drinking water*; *Beyond Belief Linking Faith and Protected Areas to Support Biodiversity Conservation*; *Food Stores – Using Protected areas to secure genetic crop diversity*; *Safety Net – Protected areas and poverty reduction*; *Natural Security – Protected areas and hazard mitigation*.